

CyberAttaque

Selon le communiqué de presse du groupe : l'indisponibilité plus ou moins importante des différents systèmes depuis le 21 octobre devrait avoir un impact brut négatif sur la marge opérationnelle comprise cyber s'élèvent entre 40 M€ et 50 M€. Les couvertures d'assurances dont dispose le Groupe contre les risques à 30 M€. Pour I2S nous ne savons pas encore si tous les problèmes de cette CyberAttaque sont résolus car beaucoup d'utilisateurs rencontrent encore des problèmes de connexions et la Direction ne nous donne pas en réunion CSE les détails des impacts en clientèle.

Les élus AVENIR veilleront et vous tiendront informés en début d'année 2021 si tous les incidents liés à cette attaque sont complètement résolus.



Participation I2S: AVENIR obtient qu'elle ne soit pas bloquée 8 ans !

Les actions du syndicat AVENIR auprès de la Direction Générale confirmée par l'inspection du travail ont permis d'aboutir à une répartition de la participation équitable et non proportionnelle au salaire. La répartition de la participation se faisant au prorata du temps de présence dans les effectifs 2019 avec un minimum de 3 mois d'ancienneté la direction a donné un exemple pour un salarié présent à 100% sur toute l'année, le montant s'élèverait à 176€ . Le gestionnaire AMUNDI vous permettra de choisir entre le versement sur votre compte bancaire ou sur le PEE. **Attention, en absence de réponse de votre part la participation sera versée automatiquement sur le PEE.** La participation est soumise dans les deux cas à la CSG et la CRDS mais non imposable lorsqu'elle est versée sur le PEE.

Les représentants AVENIR

vous souhaitent un joyeux Noël et de bonnes fêtes de fin année.

JOYEUSES FÊTES

Carte APETIZ: Vous avez jusqu'au 4 janvier pour faire votre choix

Contrairement à ce qu'a annoncé la Direction en CSE et dans sa communication du 25/11, vous n'aurez que jusqu'au 04 janvier pour faire votre choix entre conserver la carte APETIZ ou revenir aux TR. Attention si vous ne répondez pas au questionnaire cela vous engagera à conserver la carte APETIZ. Pour les élus AVENIR, ce sont toujours les salariés qui subissent les conséquences des retards liés à l'accréditation de la carte APETIZ ou des distributions des TR. **L'employeur doit tout mettre en œuvre pour ne pas pénaliser les salariés qui n'ont pas accès aux restaurants d'entreprises.**

Great Place To Work: La Direction refuse de corriger les dysfonctionnements relevés par les salariés

Les résultats de l'enquête GPTW auprès des salariés I2S a fait ressortir deux manquements qui doivent être corrigés : **Équité (reconnaissance de la rémunération) et Crédibilité (manque de confiance dans le management).**

La Direction a soigneusement écarté ces deux points dans les groupes de travail. Les élus AVENIR ont dénoncé cette décision unilatérale qui fait perdurer la souffrance au travail et les risques psychosociaux se rajoutant à la crise sanitaire.

Télétravail: Application à deux vitesses pour les salariés en clientèle

Lors du 2ème confinement on s'aperçoit que plusieurs salariés sont obligés de se déplacer chez leurs clients alors qu'ils étaient en télétravail lors du 1er confinement. Ces salariés devraient être en télétravail conformément aux directives gouvernementales (le télétravail n'est pas une option mais la règle). La direction se dit incapable aujourd'hui de nous fournir les tableaux de présence des salariés présents en clientèle alors qu'elles nous les avaient communiqués précédemment. **Ce refus de communication de la Direction n'est pas acceptable au regard du risque pour la santé des salariés.**

Rachid TOULOU	élu CSEE, DS	06 73 77 60 60
Jean François HEYWOOD	élu CSEE,DS	06 32 88 56 77
Michel MARIUS	RS CSEE, RP Meudon	06 15 32 47 30
Ilham TOFFOLLETTI	élu CSEE, Adj DSC de l'UES	06 38 27 26 61
Anselme DELEST	élu CSEE	06 47 91 04 67
Michel SILLY	élu CSEE	06 48 14 95 82
Josiane BOUZAI	élu CSEE	01 85 32 56 69
Francis ADABUNU	élu CSEE	06 43 81 99 90
Vincent LAPORTE	DS	06 12 71 24 49
Mustapha OULDTATA	RP Meudon	06 68 65 53 06
Willy FAKOUA	RP Meudon	06 19 59 04 11
Joseph RAAD	DSC de l'UES	06 06 40 48 82